

s'Herbser blattel

Février – Mars 2012 N°135

Sommaire

Éditorial.....	3
Vie communale	4
Délibérations du conseil municipal :.....	4
A l'affiche ces derniers temps.....	8
Communications de la mairie.....	9
État Civil.....	10
Nécrologie.....	10
Grands anniversaires.....	11
Naissances.....	11
Nouveaux arrivants 2011.....	12
Communiqués.....	13
La page de l'école	14
Une galette des rois improvisée à la maternelle.....	14
Les sorties « piscine ».....	15
Vie associative.....	16
Le club des Aînés a fêté Noël.....	16
AGF.....	17
Sapeurs Pompiers.....	18
Karaté Club.....	20
Football Club.....	21
Rubriques.....	23
Humour.....	23
Poème.....	24
Invitation Afrikarité.....	25
Remerciements.....	26



ÉDITORIAL

2012 fera partie de ces années de profondes mutations de notre société française et européenne. En effet jusqu'alors, les civilisations occidentales pouvaient se targuer d'une avance économique et technologique confortable par rapport au reste du monde, le commerce européen et le confort de ses habitants étaient largement favorisés par cette situation. Seulement, voici que les déplacements sur notre planète furent largement facilités par l'évolution des moyens de transport et virtuellement par Internet, progrès qui n'a pas tardé à favoriser la répartition de notre savoir faire sur tous les continents. C'est ainsi que des pays comme la Chine, l'Inde, le Brésil et d'autres encore nous font une concurrence acharnée qui met en difficulté nos exportations et notre appareil de production.

Les très faibles croissances européennes issues de cette situation mettent à mal notre capacité à financer notre système social actuel et des réformes profondes sont nécessaires quel que soit le gouvernement en place.

Soyons ainsi des citoyens responsables, confiants et déterminés à ne pas baisser les bras !

Au niveau communal, un changement a lieu dans la présentation du Herbser Blattel. En effet, par manque d'arrivée de nouveaux bénévoles, l'équipe en place a proposé de simplifier sa présentation avec notre accord. L'essentiel est que l'information parvienne à tous ceux qui sont intéressés dans notre village et je sais qu'ils sont nombreux. Notre mairie sera également restructurée (mise aux normes handicap et autres). Au final, la mairie devrait être un bâtiment basse consommation d'énergie avec l'aide de la Région Alsace et de l'État.

Pendant la durée des travaux, nous déménagerons à l'école dans la salle de classe inoccupée. Ces travaux pourront être différés si les conditions de prêts bancaires ne correspondent pas aux capacités de remboursement de la commune.

En espérant que la nouvelle formule du Herbser Blattel ne vous dépayse pas trop, je réitère ici mes remerciements à tous ceux qui continuent l'aventure, pour tout le temps qu'ils consacrent bénévolement à la rédaction, mise en page et assemblage de ce journal.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous d'aborder cette nouvelle année avec santé et qu'elle vous donne satisfaction dans vos projets familiaux, personnels et professionnels.

Votre Maire,
Esther Sittler

Délibérations du conseil municipal :

Séance ordinaire du jeudi, 27 octobre 2011 à 20h 15

A l'ouverture de la séance sont présents :
Tous les membres sauf MM. Jean-Georges GUTH et Alain KIENY, excusés.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2011
2. Rénovation des faîtières du bâtiment-école : Décision Modificative n° 2
3. Restructuration de la Mairie : validation du diagnostic - esquisse du 17 octobre 2011
4. Personnel communal : contrat d'assurance des risques statutaires
5. Divers

o o o o o o o o

A l'ouverture de la séance, Mme le Maire demande le rajout à l'ordre du jour des points suivants :

- Révision des loyers des logements communaux
- Avis sur retrait du SCOTERS de la Communauté de Communes de Gamsheim-Kilstett
- Cimetière communal : gestion des concessions perpétuelles

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le rajout de ces 3 points à l'ordre du jour.

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2011 ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2011 est approuvé à l'unanimité et sans observations par tous les membres présents.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L.5211-1 et L.2121-15) prévoit de nommer au moins un membre du Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Mme Sylviane WEISS est désignée en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité des membres présents.

II. RENOVATION DES FAITIERS DU BATIMENT ECOLE : DECISION MODIFICATIVE N° 2

Mme le Maire informe l'assemblée que la rénovation des faîtières sur le bâtiment principal de l'école primaire et maternelle a été effectuée en urgence. En effet des morceaux de mortier qui se sont détachés d'une faîtière sont tombés du toit.

Après examen de la situation, un périmètre de sécurité a été mis en place et des devis ont été demandés.

Le devis le moins disant a été retenu, à savoir celui établi par les Ets WURRY de Matzenheim s'élevant à 7 712 € H.T., 8 136.16 € T.T.C.

Ces gros travaux sont effectués par l'entreprise retenue cette semaine - semaine 43 pendant les vacances scolaires de la Toussaint-.

Après délibération, le Conseil Municipal,

* valide le choix de l'entreprise retenue au prix indiqué

* demande l'inscription de cette dépense en section d'investissement et vote les crédits nécessaires par décision modificative n° 2 comme suit :

- 21312 « Bâtiments scolaires » : + 8 200 Euros.

- 020 « Dépenses Imprévues » : - 8 200 Euros.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

III. RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE : VALIDATION DU DIAGNOSTIC-ESQUISSE DU 17/10/2011

Mme le Maire informe l'assemblée des grandes lignes du diagnostic-esquisse établi par M. Michel POULET, architecte et le bureau d'études associé présenté à la commission travaux le 17 octobre 2011.

Le coût prévisionnel des travaux résultant de cette 1^{ère} esquisse s'élève à près de 900 000 € H.T.

Suite aux entretiens téléphoniques avec l'architecte et les personnes associées au projet ayant suivis cette présentation, une nouvelle esquisse sera présentée, visant à revoir le projet à la baisse tout en conservant une proposition d'un bon rapport qualité-prix.

La validation du projet est donc remise à une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

IV. PERSONNEL COMMUNAL : CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Le Maire expose :

- Considérant la nécessité pour la Commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant la protection sociale de ses agents (maladie, maternité, accident du travail, décès) ;
- Considérant que le Centre de gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les risques pour l'ensemble des collectivités et établissements publics adhérent, et ce dans le cadre de ses missions fixées par l'article 26 de la loi du 26 janvier 1984 ;
- Considérant le mandat donné au Centre de Gestion afin de consulter le marché d'assurance

statutaire pour le compte de la Commune ;

- Considérant qu'à l'issue de la consultation engagée par le Centre de Gestion pour le contrat groupe d'assurance statutaire 2012-2015 celui-ci a retenu l'assureur AXIA et le courtier Yvelin et propose les conditions suivantes :

Agents immatriculés à la CNRACL

- Taux : 3.85 %
- Franchise : 15 jours par arrêt en maladie ordinaire

Agents non immatriculés à la CNRACL

(Agents effectuant plus ou moins de 200h / trimestre)

- Taux : 1,00 %
- Franchise : 15 jours par arrêt en maladie ordinaire

- ✓ Contrat en capitalisation
- ✓ Prise d'effet du contrat : 1^{er} janvier 2012
- ✓ Durée du contrat : 4 ans

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

PREND ACTE des résultats de la consultation du Centre de Gestion du Bas-Rhin pour le contrat groupe d'assurance statutaire 2012-2015 ;

AUTORISE Madame le Maire à souscrire un avenant d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2012-2015 auprès de l'assureur AXA et le courtier Yvelin selon les conditions suivantes :

Agents immatriculés à la CNRACL

- Taux : 3,85 %
- Franchise : 15 jours par arrêt en maladie ordinaire

ET

Agents non immatriculés à la CNRACL (Agents effectuant plus ou moins de 200h / trimestre)

- Taux : 1,00 %
- Franchise : 15 jours par arrêt en maladie ordinaire

Le nouveau contrat d'assurance prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2012 pour une durée de quatre ans.

PRECISE que ces conventions couvrent tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Décès, Accident du travail, Maladie ordinaire, Longue maladie / Longue durée, Maternité,
- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Accident du travail, Maladie grave, Maternité, Maladie ordinaire.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

V. REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'augmenter les loyers de 1.90 %, à compter du 1^{er} janvier 2012, selon l'indice de référence des loyers (I.R.L.) -Référence 100 au 4^{ème} trimestre 1998-, Indice trimestriel du 3^{ème} trimestre, à savoir :

- Logement de Mme Elisabeth PFISTER :
357.31
€/mois
(+ 105 € d'avance/charges par mois)
- Logement vacant 1^{er} étage à droite du palier :
529.52 €/mois
(+ 100 Euros d'avance/charges par mois)
- Logement de M. Jean-Bernard LE ROUX et Melle Agathe KAMMERER : 271.16
€/mois
(+ 60 € d'avance/charges par mois)
- Logement de Mme Sylvie HERRMANN :
298.19
€/mois
(+ 65 € d'avance/charges par mois)

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

VI. AVIS SUR RETRAIT DU SCOTERS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GAMBSHEIM-KILSTETT

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable au départ de la Communauté de Communes de Gamsheim-Kilstett du Syndicat mixte pour le SCOTERS pour intégrer le périmètre du SCot de la bande Rhénane Nord.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

VII. CIMETIERE COMMUNAL / GESTION DES CONCESSIONS PERPETUELLES

Mme le Maire informe l'assemblée que des concessions perpétuelles ont été établies entre 1962 et 1976.

La possibilité d'acquisition de concessions perpétuelles a été annulée par le Conseil Municipal en date du 09

janvier 1978.

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal, pour des raisons de simplification de gestion de ces concessions, émet un avis favorable à la démarche de transformation de ces concessions perpétuelles en concessions temporaires.

Mme Odile BRUN, Adjointe est chargée de prendre contact avec les familles concernées afin de leur proposer une concession temporaire en lieu et place de leur concession perpétuelle.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

VIII. DIVERS

* Demande de PC modificatif

Mme le Maire informe l'assemblée qu'un avis favorable a été donné à la demande de permis de construire modificatif pour diverses modifications, présentée par Géraldine Trovalet et Rachid Bouabbas dans le cadre de la construction de leur maison d'habitation au 95A de la rue Principale.

* Service Animation Jeunesse.

M. Pascal MOENCH, Conseiller Municipal et référent Jeunes, propose l'organisation d'une fête de la jeunesse en lien avec le S.A.J. dans la salle Le Courlis.

Le Conseil Municipal y est favorable.

* Problème d'écoulement d'eau

Un problème d'écoulement d'eau route de Rossfeld nous a été signalé récemment au niveau du garage de la propriété Kreder-Haerrel. Le Conseil Municipal a proposé que le propriétaire mette en place un caillebotis.

La séance est levée à 21 h 45.

A l'affiche ces derniers temps....

*Liste des documents mis à l'affichage en Mairie du
26 novembre 2011 au 25 janvier 2012*

Textes officiels :

- Arrêté préfectoral du 10/11/2011 complétant celui du 10/11/2010 définissant le périmètre et les mesures de lutte contre diabrotica virgifera virgifera
- Arrêté préfectoral règlementaire du 08/12/2011 relatif à l'exercice de la pêche en eau douce dans le Bas-Rhin pour l'année 2012 et avis annuel des périodes d'ouverture de la pêche en 2012

Demandes en matière d'urbanisme :

▪ Demandes de certificats d'urbanisme :

- pas de nouvelle demande

▪ Déclarations préalables de travaux :

- Pas de déclaration

▪ Demandes de permis de construire :

- Décision du 09/01/2012 accordant le permis de construire à Mr Roland SCHNEIDER pour une extension d'un hangar agricole sur sa propriété route de Boofzheim (Ferme du Truly) –demande du 24/11/2011 – .

Autres informations :

Compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 15/12/2011

Calendrier des fêtes 2012

Invitation à une réunion publique relative au PLU le 27/2/2012 à 20 h 00

Procès-verbal de dépôt et de publication du tableau rectificatif dressé par la commission administrative du 10/01/2012 (liste électorale)

Liste de classement des exploitations de polyculture en date du 02/01/2012 (Impôt sur le revenu – Bénéfice forfaitaire de l'exploitant agricole 2010)

Note d'information, en date du 10/1/2012, du SMICTOM concernant des fermetures occasionnelles de déchetterie les 20 et 21 janvier 2012

Information concernant les activités proposées par les Paroisses Protestantes de Boofzheim et Benfeld

Programme des activités de l'Association Générale des Familles – AGF-

Pour plus de renseignements, vous adresser à la Mairie...

Communications de la mairie

RAPPEL DU CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- **11-12 février** : Collecte par la Fabrique de l'Eglise
- **18 février** : Carnaval des enfants par l'AGF –Cavalcade + spectacle-
- **10-17 mars** : Vente de cartes de membres par l'A.P.P.
- **16 mars** : Soirée Maisons Fleuries Salle Le Courlis à 19 h 30
- **18 mars** : „E friehjohr fer unsri sproch“ à 15 h 00 Salle Le Courlis
- **24 mars** : soirée « Couscous » dansante par Afrikarité, Salle Le Courlis

JOYEUX RETRAITES

Les prochaines rencontres des Joyeux Retraités auront lieu, **Judi, le 23 février 2012** et **Judi, le 22 mars 2012 à 14 h 00 en Mairie.**

Cordiale invitation à toutes et à tous.

DENEIGEMENT ET ACCES AUX BOITES AUX LETTRES

En cette période hivernale, il est demandé à chacun de **déneiger et de rendre le trottoir praticable devant sa propriété**. Merci aussi de penser à bien **déneiger devant sa boîte aux lettres** et de **ne pas y stocker les bacs à collecte des déchets ménagers** afin que le facteur et les porteurs de journaux y aient facilement accès.

DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu à Herbsheim, **Salle Le Courlis, Mardi, le 28 février 2012 à partir de 17 h 30 et jusqu'à 20 h 30.**

Venez nombreux accomplir ce geste citoyen pour les malades qui vous en remercient.

SOIREE FLEURISSEMENT

La remise des prix du concours communal des maisons fleuries 2011 aura lieu **Vendredi, le 16 mars 2012 à 19 h 30 à la salle Le Courlis. Toute la population est cordialement invitée à assister à cette soirée** qui sera agrémentée par une projection de photos du village.

APRES-MIDI „E FRIEHJOHR FER UNSRI SPROCH“

L'association kintzheimoise « D'Frend vom Elsassische » nous fait l'honneur de présenter à nouveau leur spectacle dans notre commune dans le cadre de la manifestation « un printemps pour notre dialecte ». A cette occasion, les habitants de la Commune jumelée de Schuttern ont également été invités. Rendez-vous donc **Dimanche, le 18 mars 2012 dès 14 h 30** afin d'assister à cette après-midi en dialecte alsacien qui a connu un vif succès l'an passé. **L'animation démarrera à 15 h 00 précises. Venez nombreuses et nombreux soutenir notre dialecte en assistant à ce spectacle.**

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Nous demandons aux propriétaires de canins de faire en sorte que nos amis à quatre pattes ne fassent pas leurs besoins sur les espaces verts entretenus par la commune (place de la mairie, parc à jeux, abords de la Zembs et des terrains de football).

Les personnes y promenant leur chien sont priées de se munir de sachets et de ramasser les crottes de leur animal.

Il va sans dire que le vagabondage des chiens ou de toute autre animal est également interdit. Nous comptons sur le sens civique de chaque propriétaire pour le bien de tous.

Esther SITTLER, Maire

Nécrologie

† Nous avons appris avec beaucoup d'émotion le décès de **Mr Pierre ANDRUSIOW**, qui a rendu son dernier souffle, entouré des siens, dans sa maison de St-Paul-les-Dax le 25 décembre 2011, jour de Noël. Il avait 84 ans.

Pierrot, comme tout le monde l'appelait au village, était né le 30 juin 1927 à Seringes et Nesles (02) et était venu en Alsace dans les années 1945 pour travailler tout d'abord à la reconstruction puis à la SNCF en tant que garde-barrière et à la sécurité sur les voies. Il s'est marié avec Jeanne Barthelmebs de Herbsheim, avec qui il a eu 4 filles : Elisabeth, Christine, Martine et Michèle (†2009).

Après le décès prématuré de son épouse en février 1959, il s'est remarié avec Anne-Marie DRENTEL, dite « Annie ». Le couple a eu 3 enfants : Anne-Marie, Françoise et un petit Christophe qui n'a malheureusement survécu que 5 jours.

En 1984, une fois retraités, Pierrot et son épouse sont partis s'installer dans les environs de Dax, où notre ancien concitoyen est resté très actif, entre les travaux dans sa maison et l'entretien d'un grand jardin, non sans garder le contact avec les herbsheimois. Il était un fidèle abonné à notre journal depuis l'origine.

Heureux grand-père de 8 petits-enfants et de 6 arrière-petits-enfants, il a eu la joie de fêter ses noces d'or le 26 février 2010. Malheureusement, des soucis de santé sont apparus au cours de l'été 2011 et Pierrot a finalement succombé à la maladie après quelques semaines d'hospitalisation et de soins.

Au nom de tous les villageois qui l'ont connu et estimé, nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

La famille en deuil, très touchée par les nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés par les amis et connaissances de Herbsheim, tient à les en remercier tous très sincèrement.



† **Mr Auguste KAUFFMANN** de Matzenheim est décédé le 17 janvier 2012. Il allait avoir 90 ans le 30 avril prochain et venait de fêter l'an passé ses noces de diamant avec son épouse Marguerite, entourés de leurs 5 enfants et de leurs nombreux petits et arrière-petits-enfants.

Au début des années 60, Mr Kauffmann avait un temps assuré le secrétariat de la Mairie de Herbsheim et certains villageois se souviennent encore de cet homme affable et discret. Le défunt avait gardé le contact avec le village et faisait partie des fidèles abonnés de notre journal.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Février - Mars 2012

Le 9 Février	88 ans	Mme SCHMITT Mathilde
Le 9 Février	80 ans	M. DILLENSEGER Roger
Le 20 Février	79 ans	Mme BREYSACH Jeanne
Le 22 Février	74 ans	Mme KRETZ Marie-Antoinette
Le 28 Février	81 ans	Mme DUMONT Michelle
Le 5 Mars	83 ans	M. BRUN Arsène
Le 6 Mars	86 ans	Mme KREMPP Irma
Le 13 Mars	79 ans	Mme PABST Marie Antoinette
Le 16 Mars	82 ans	M. PABST Roger
Le 30 Mars	74 ans	M. JAEG Romain
Le 1 ^{er} Avril	91 ans	Mme CHRIST Jeanne (à Benfeld)
Le 2 Avril	77 ans	Mme KOENIG Léa

Toutes nos félicitations et meilleurs vœux de bonne santé à tous !

Naissances

Léa Céline Jean ACKERMANN est née le 16 décembre 2011 à Schiltigheim. Elle fait la fierté de ses parents Claire HEIMLICH et Jean Philippe ACKERMANN, ainsi que du grand frère Robin et de la grande sœur Calie. La famille est domiciliée 19, rue Principale à Herbsheim.

Nos sincères félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux de bonheur au nouveau né



Unterdorfstraße 59 • Friesenheim-Schuttern

Tél. : 00 49 7821 997 727

Fax : 00 49 7821 997 728

sbuttenmueller@aol.com

www.glas-butte.de

◆ **PORTES** Intérieure et Entrée

◆ **FENETRES** Bois – PVC

◆ **VOLETS : BOIS ALU**
Battants – Roulants

◆ **PARQUET**

◆ **AMENAGEMENT DE COMBLES**

◆ **MEUBLE** sur mesure

◆ **VERANDA**

◆ **MOUSTIQUAIRE,** etc...

**DEVIS GRATUIT
TRAVAIL SOIGNÉ
NOMBREUSES REFERENCES SUR LA REGION
MER REDE ELSASISCH**

Nouveaux arrivants 2011

DATE	NOM	ADRESSE
01/04/2010	BAQUÉ Sébastien et Mme née Gladys VOGT et leurs enfants Mathéo, Noah et Sevan	2 rue des Pommiers
15/12/2010	DEROUARD Claude et Mme née LEBON Maryse	1 rue des Pommiers
01/01/2011	LABADIE Gaëlle	13 rue des Vignes
01/01/2011	HOLTZ Victoria	109C rue Principale
01/02/2011	GAUDY Stéphanie	83A rue Division Leclerc
21/03/2011	MULLER Frédéric et Mme née PIATEK Astrid et leur fils Arnaud	99 place de la Mairie
01/04/2011	LAVEILLE Stéphane et SCHWALBACH Myriam	4 rue du Parc
01/04/2011	DUZERT Sébastien	2A rue Principale
27/04/2011	FRINDEL Roger et Mme née SCHIRCK Iris	7A rue des Vignes
01/06/2011	MASCIOTTI Laurent, KOSIOR Line et ses enfants Louane et Rafaël	11 rue des Acacias
01/08/2011	BRUN Philippe et Mme née FREY Nathalie et leurs enfants Hugo et Noé	4 rue du Maily
01/08/2011	SOARES Gilbert et Mme née HOMMEL Patricia et leur fils Arthur	27 rue Principale
01/08/2011	DAMM Guido et Mme née Céline DESSIENNE et leurs enfants Louna et Yanis	4 rue des Acacias
16/08/2011	CHRISTMANN Corentin, JAEGER Sabrina et ses enfants Quentin et Timothé	98, rue Principale
01/09/2011	ABID Thierry et son fils Mickaël	109A, rue Principale
01/09/2011	LACKER Jean-Paul	1A rue Principale
01/09/2011	HOMMEL Nicolas et GIORDANO Raïca	2A rue Principale
05/09/2011	WOLFF Audrey et ses enfants Caroline et Laurent	98 rue Principale
01/10/2011	GRANGER André	12 rue des Acacias
01/10/2011	SCHNEIDER Sylviane	118 rue Principale
01/10/2011	VOELCKER Valentin et STEFANO Céline	1A rue Principale
01/10/2011	PABST Yanis, MAURICE Céline et leurs enfants Chloé et Nolan	102 Place de la Mairie
30/12/2011	MEULI Lauriane	91A rue Division Leclerc

ETAT CIVIL -ANNEE 2011-

- **Naissances :** 4 naissances : 3 filles, 1 garçon
- **Mariages :** 2 mariages
- **Décès :** 2 décès : 2 femmes

Nombre d'habitants au 01.01.2012 : 900 HABITANTS environ

PLAN LOCAL D'URBANISME **REUNION PUBLIQUE**

L'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme est en phase d'achèvement.

Une réunion publique de présentation de ce document à laquelle toutes les personnes intéressées sont invitées à assister, se tiendra en Mairie,

LUNDI, le 27 FEVRIER 2012 à 20 H 00

Esther SITTLER, Maire

Circulez facilement sur le Réseau 67 avec l'application mobile !

Dans le cadre d'une démarche innovante et de progrès, le Conseil Général du Bas-Rhin, responsable de l'organisation des services réguliers de transport en commun interurbain de voyageurs, a lancé une application mobile pour son réseau de transport Réseau 67.

Disponible par téléchargement de l'application mobile « cg67 », l'application du Réseau 67 permet de visualiser l'ensemble des points d'arrêt des lignes scolaires et régulières les plus proches de chez vous par le principe de la géolocalisation.

Elle permet de procéder à une recherche par ville, vous donnant accès aux points d'arrêt et aux fiches horaires correspondantes.

L'ensemble des informations réseau telles que les perturbations de lignes et les retards sont également accessibles depuis cette application.

Sur le site Internet du Conseil Général du Bas-Rhin (www.bas-rhin.fr), la rubrique « Les cartes du Bas-Rhin » vous permet de visionner sur une carte interactive les points d'arrêts des lignes scolaires ou régulières dans chaque ville du département.

L'application mobile "cg67" est disponible sur Smartphone, iPhone et Android en téléchargement gratuit sur "l'apple store" et "l'android market".

Une galette des rois improvisée à la maternelle



Maxime a apporté deux couronnes briochées pour fêter son anniversaire qui a eu lieu pendant les vacances. Alors que nous apprenions un chant ayant comme sujet les rois mages, les grands ont eu l'idée d'utiliser les gâteaux de Maxime pour tirer les rois !!!

Avec l'accord de Maxime qui ne savait pas trop avec quoi il devait être d'accord et qui n'avait d'abord rien compris à la combine, Odile fut chargée de mettre d'anciennes fèves que nous avons gardées dans les gâteaux. Elle en a mis trois au hasard. Maxime a voulu souffler deux fois les bougies.



Tom, Inès et Pierric ont eu les fèves et ont choisi chacun son roi ou sa reine. Nous avons ainsi six têtes couronnées dans notre classe. Les voilà coiffés de couronnes « en or ». On peut remarquer que le petit roi a mis ses chaussures à l'envers. C'est peut-être le roi Dagobert.

Les sorties « piscine »



dernière séance avec son appareil photo subaquatique. Et là, nos apprentis nageurs (et nos nageurs confirmés, d'ailleurs) s'en sont donné à cœur joie et nous pouvons, pour une fois, vous faire partager ces moments magiques.

Comme chaque année, les élèves des classes élémentaires se sont rendus à la piscine les jeudis matins du premier trimestre. Rien d'exceptionnel, jusque là...

Mais cette année, le papa de Lou (CE1) et d'Elijah (MS) nous a accompagnés pour la



Nous en profitons pour remercier vivement le photographe ainsi que tous les autres parents qui nous ont accompagnés.

Prochaine collecte des vieux papiers

La benne sera disponible à côté de la mairie du lundi 16 au vendredi 20 avril 2012.

Les bénéfices iront à la coopérative scolaire.

Le club des Aînés a fêté Noël.

En ce jeudi de décembre, les membres du club des aînés ont été nombreux à braver le temps glacial pour se réunir à la mairie, et participer à un loto.



Cette dernière réunion de l'année a aussi été la plus surprenante avec la venue inattendue du Père Noël, une surprise de taille pour ces retraités redevenus enfants en l'espace de quelques heures.

Visiblement à l'aise dans ce milieu d'adultes, le Père Noël a prolongé sa présence pour les faire chanter et distribuer des « bredele » .

Ce fut un beau moment de détente et de joie. Il suffit de voir la mine réjouie de tous les participants réunis cette après-midi !



Prochaines rencontres: Jeudi 23 février et Jeudi 22 mars 2012 à 14 h 00 à la Mairie

A bientôt... je vous attends nombreux !
Odile



Section HERBSHEIM

CARNAVAL samedi 18 février *Petits et grands, préparez les déguisements !*

⊕ 14 h 30 Place de la Mairie

⊕ 15 h 15 Salle Le Courlis

CAVALCADE

SPECTACLE suivi d'un goûter



ARSENE le Clown, personnage tendre et amusant transportera les enfants dans un univers burlesque rempli de jeux, de rires, de magie et de poésie

Pour le spectacle, participation

5,- € pour 1 enfant, 8- € pour 2 enfants, 10- € pour 3 enfants et plus d'un même foyer

03 88 74 23 18

BOURSE AUX VETEMENTS et ARTICLES DE PUERICULTURE

à BENFELD, du 12 au 16 MARS

CONFERENCES à Benfeld

- ✓ Développement de l'enfant de 0 à 5 ans
- ✓ Comment accompagner son enfant en situation d'apprentissage
- ✓

STAGE de préparation aux examens (Lycéens de seconde à terminale)

Renseignements à la permanence d'accueil de Benfeld 03 88 74 44 13
ou consultez le site <http://agfbenfeld.free.fr>



LA CREMATION **DES SAPINS**



Pour la 5^{ème} année consécutive l'amicale des sapeurs-pompiers a invité le samedi 07 janvier les habitants à venir partager un moment convivial et festif autour de la crémation du roi des forêts.

Un verre de vin ou de chocolat chaud et un morceau de galette à la main, les villageois se sont retrouvés autour de ce bûcher d'hiver qui crépitait et où se dégageait une agréable odeur de sapin pour partager un petit moment agréable devant le feu.

Les sapeurs-pompiers remercient toutes les personnes qui étaient présentes à cette crémation et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.



**LES SAPEURS POMPIERS SOUHAITENT A TOUTE LA
POPULATION**



UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2012



DES SAPEURS-POMPIERS A L'HONNEUR !!!

Samedi 03 décembre, l'ensemble des sapeurs-pompiers s'est retrouvé pour fêter leur patronne Sainte-Barbe.

La soirée a débuté par une messe, célébrée cette année en l'église de Rossfeld, en l'honneur de leur patronne ainsi que des membres défunts. A l'issue de la célébration l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Rossfeld a offert le vin chaud.

Puis les soldats du feu, accompagnés de leurs épouses et époux se sont retrouvés au Poney Ranch pour le traditionnel banquet.

Lors de cette soirée, un sapeur-pompier a été honoré.

Il s'agit du **Sergent Yannick BRISACH** qui a été décoré d'un diplôme pour 15 ans de service



KC KARATE HERBSHEIM RYU FUKAZAWA

Noël 2011 salle « Le courlis Herbsheim »

Programme du 14 Décembre 2011

Une superbe après midi pour les Karatéka de Herbsheim : les techniques des enfants deviennent plus précises et harmonieuses pour la plus grande joie des parents et grands parents, qui applaudissent leurs enfants.

Monsieur le Président Mazzuchetti Aldo a souhaité la bienvenue à tous.

Madame Mazzuchetti Martine, notre trésorière, a remis les cadeaux traditionnels de Noël.

Le tirage de la tombola a fait de nombreux gagnants. Pour les perdants ne vous inquiétez pas, nous recommencerons l'année prochaine...

L'instructeur Mazzuchetti Aldo ainsi que la Trésorière Mazzuchetti Martine sont fiers de leurs élèves.



Les cours de karaté à Herbsheim à la salle Le Courlis ont lieu :

- **Les lundi et jeudi de 19h à 20h30 pour les adultes**
- **Le mercredi de 16 h 30 à 17 h 30 pour le karaté Baby et de 17 h 30 à 18 h 30 pour les enfants**

Football club de Herbsheim

Calendrier 2011/2012 cycle retour

04/03/12 FCH 1 – Elsenheim coupe 15h Lipsheim - vétérans	Dimanche 1 avril Kertzfeld - FCH1 16h00 FCH2 - Kertzfeld 2 Vétérans - Osthouse U17 - Scherwiller	Dimanche 22 avril FCH 1 – Blaesheim 16h00 FCH 2 - Benfeld 2 Baldenheim - U17 Location club-house :	20/05/12 Krafft - FCH 1 16h00 FCH 2 - Westhouse 2 U17 – Mutzig
Dimanche 11 mars FCH1 - Nordhouse 15h00 Matzenheim - Vétérans	Vendredi Saint 6 avril rattrapage Vétérans - Strg AS2000	Dimanche 29 avril Rattrapage Benfeld - vétérans	Lundi pentecôte 28 mai Samedi 26 mai à 19h30 Kogenheim 2 – FCH2
Dimanche 18 mars Krautergersheim - FCH1 15h00 Nordhouse – vétérans Fegersheim – U17	Lundi Pâques 9 avril Coupe + rattrapage	Dimanche 06 mai Strg SUC - FCH 1 16h00 FCH 2 - Matzenheim 2 U17 - Sélestat Portugais U17 - Eckbolsheim mardi 08 mai	Dimanche 03 juin FCH 1 – Osthouse 17h00 Obenheim 1 – FCH2 Lingolsheim - U17
Dimanche 25 mars FCH1 – Plobsheim 16h00 Gerstheim 3 – FCH2 Obernai 2 – U17	Dimanche 15 avril Lipsheim - FCH1 16h00 Rossfeld 3 – FCH2 U17 - Bisheim	Dimanche 13 mai 13ième marche du braconnier FCH1 - Strg HautePierre (à déplacer) Vétérans - Kogenheim Ernolsheim - U17	Dimanche 10 juin Hipsheim - FCH 1 17h00 FCH 2 - Erstein 3 U17 - Geispolsheim

Le football club de Herbsheim remercie la population du village pour leur générosité témoignée lors de la quête des cartes de membre.

13 MAI 2012

**13^{ième} Marche du
Braconnier**



**Marche gourmande d'environ 7km avec 6 points de
restauration :**

Notre Menu Braconnier

APERITIF

**Waldmeister/Crémant d'Alsace
Bretzels**

HORS D'ŒUVRE

**Pâté en croute et sa garniture printanière
Pinot gris - Riesling**

PLAT

**Civet de marcassin - Sauce chasseur
Spätzles - Poire en papillote
Mosaïque de légumes
Médoc**

ASSIETTE DE FROMAGES

Lussac Saint-Emilion

DEMANDE DE RESERVATION

F.C.Herbsheim
11, rue des vignes
67230 Herbsheim

Mlle, Mme, M.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone.....
Adresse mail :

Demande une réservation pour :

..... Adultes à 31.5 Euros (repas et boissons)
..... Enfants de 10 à 14 ans à 16 Euros
..... Enfants de 6 à 9 ans à 5 Euros (Bretzel – Fromage – Dessert)

Ci-joint un chèque de Euros
A l'ordre du F.C.Herbsheim.

Les chèques seront encaissés le 27 avril 2012.

Signature :

Le nombre de participants étant limité, la priorité d'inscription se fera par ordre d'arrivée des réservations.

Heure de départ souhaitée (10h10 à 14h10 toutes les 10 min) :

La priorité horaire se fera par ordre d'arrivée de réservation ; si l'horaire souhaité est modifié, vous serez prévenus par courrier.

Si vous souhaitez marcher dans une même tranche horaire, inscrivez vous en groupe.

Nous informons les participants que cette marche aura lieu par n'importe quel temps et qu'en cas de non participation le montant de l'inscription restera au club organisateur.

Le parcours n'est pas adapté aux poussettes.

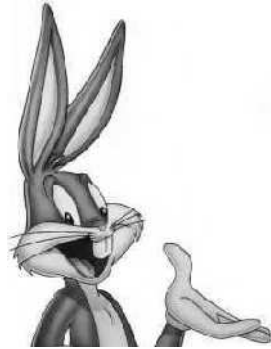
Tout autre renseignement au 03 88 74 54 13.

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ième} catégories sont strictement interdits. Les autres types de chiens ne sont tolérés que s'ils sont tenus en laisse.

Pour les inscriptions, une permanence aura lieu au club house du football club le dimanche 12 février 2012 à 11 heures (apéritif offert) ou découpez le coupon ci-dessus

Humour

C'est la crise..... tout le monde souffre :



- ✓ Les boulangers ont des problèmes croissants.
- ✓ Chez Renault, la direction fait marche arrière, les salariés débrayent.
- ✓ A EDF, les syndicats sont sous tension.
- ✓ Coup de sang à l'usine Tampax !
- ✓ Les bouchers veulent défendre leur bifteck.
- ✓ Les éleveurs de volailles sont les dindons de la farce : ils en ont assez de se faire plumer...
- ✓ Pour les couvreurs, c'est la tuile !

- ✓ Les faïenciers en ont ras le bol.
- ✓ Les éleveurs de chiens sont aux abois.
- ✓ Les brasseurs sont sous pression.
- ✓ Les cheminots menacent d'occuper les loco : ils veulent conserver leur train de vie...
- ✓ Les veilleurs de nuit en ont assez de vivre au jour le jour.
- ✓ * Les pédicures doivent travailler d'arrache-pied.
- ✓ Les ambulanciers ruent dans les brancards...
- ✓ Les pêcheurs haussent le ton.
- ✓ Les prostituées sont dans une mauvaise passe !
- ✓ Sans oublier les imprimeurs qui sont déprimés et les cafetiers qui trinquent,
- ✓ Les carillonneurs qui ont le bourdon,
- ✓ Les électriciens qui entrent en résistance,
- ✓ Et les dessinateurs qui font grise mine...

Et vous, ça va ?

La force d'amour d'un bonjour

- *Qu'on le veuille ou non, savoir dire Bonjour c'est avant tout vouloir fortifier l'amour et l'amitié au détriment de la haine, bassesse humaine bestiale !*
- *Même si on ne répond pas à votre bonjour « joyeux », ne devenez pas triste subitement ! restez plutôt en Paix... car en fait, le plus malheureux c'est toujours celui ou celle qui ne répond pas à votre appel !*
- *Oui, la force d'amour d'un bonjour est bien une réalité méritant le respect, voir même l'emblème d'une charité pour tous ceux qui ont compris où se trouve le vrai sens de la vie sur cette terre !*
- *On peut même appuyer l'analyse en disant que celui ou celle qui le cultive à longueur de journées ne peut que récolter les fruits des graines qu'il a semées, puisque toutes les vertus du verbe aimer sont contenues dans le cœur universel de l'AMOUR, là où l'homme devient lumière.*
- *Si vous voulez faire un pied de nez à la solitude, à la morosité, n'hésitez pas à dire bonjour à des personnes que vous ne connaissez pas. C'est ainsi qu'au bout de la troisième fois le dialogue s'instaurera ! Faites le premier pas !*
- *Aussi, forcez vous à dire bonjour à un maximum de gens et même si on rit de votre amabilité, ne baissez pas les bras pour autant... soyez déterminé dans votre façon d'aimer, un seul bonjour peut sauver la vie d'un mort vivant, devenant ainsi un anti-suicide pour les gens ayant perdu l'espoir !*
- *Que vos bonjours soient le reflet de votre envie d'aimer !*
- *Que votre cœur soit au cœur de l'amour partagé !*
- *Que la paix intérieure de votre moi se transforme en joie pour vous et pour les autres. Car sachez que la paix mondiale ne viendra que par la paix du cœur de chaque être !!!*

Gilles Hédan

Dédié à tous ceux et celles qui veulent piétiner le négatif de notre Société !



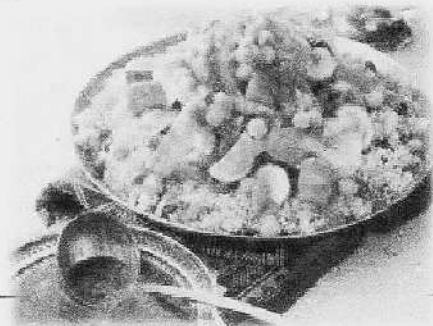
Organisée par l'Association Humanitaire Afrikarité Alsace

Soirée Couscous

à but humanitaire

Dans la salle des fêtes à Herbsheim

Le 24 mars 2012 à partir de 19 h 30



Venez vous détendre,
dégustez un bon Couscous tout en nous
aidant à financer nos projets en
AFRIQUE.

(Jardin d'enfants, forages, dispensaires...)

Réservez vite, nos places sont limitées

Apéro Gourmand (Cakes salés, petits amuse bouches...)
Couscous royal (3 viandes)
Plateau Gâteaux et tartes au choix
Café et tisanes à volonté.

DJ : musique
de tout genre



25 euros/pers



Réservation:

Nom Prénom

Nombre de personne dont enfants - 12 ans:

Total à régler : (les chèques ne seront encaissés qu'après le repas)

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Port

A renvoyer : Afrikarité Alsace 25 rue de Wittisheim 67600 Mullersholtz

Pour toute information supplémentaire : 03.88.92.19.59 ou 06.84.87.14.50

Les chèques sont à libeller à Afrikarité Alsace

Enfants de 4 ans: Gratuit
Enfants - de 12 ans : 15 euros
Etudiant : 20 euros (carte obligatoire)

Remerciements

La modification de la formule de notre journal n'a pas été sans conséquences.

En supprimant la distribution dans les boîtes aux lettres, nous avons en quelque sorte libéré de leur tâche bénévole nos ami(e)s chargés du portage.

Ils/Elles ont accompli pendant de nombreuses années et par tous les temps un travail impeccable !

C'est donc tout naturellement que la commune les a publiquement remercié(e)s lors de la réception du nouvel an et leur a remis en signe de reconnaissance un petit cadeau.

Le Comité de Rédaction tient également à leur adresser un grand MERCI pour leur aide et leur disponibilité pendant toutes ces années. Ils/Elles sont toujours restés dans l'ombre et c'est pourquoi nous tenons ici à les citer nommément :

☞ porteurs ayant assuré la distribution du premier au dernier numéro de la série, donc d'octobre 1989 à décembre 2011, soit 22 ans de bénévolat au service de la collectivité :

Mme Suzanne SCHMITT

Mme Marlyse SCHMITT

Mr Daniel KREMPP

Mr Richard BISCHOFF (qui a également participé à l'agrafage des revues ces dernières années)

☞ porteurs s'étant succédé au cours de cette période :

Mme Marthe WITZ de 1989 à fin 1999

Mr Matthieu LACHMANN de 2000 à fin 2011

Nous nous associons également aux chaleureux remerciements qui ont été adressés par ailleurs à

Mr Patrice SEILER

Le dessinateur-illustrateur-écrivain bien connu dans la région, qui n'a pas compté son temps personnel pour nous gratifier depuis plusieurs années de ses belles illustrations, et notamment celles ayant servi de couverture à notre journal. Toujours aussi généreux, Patrice a accepté de nous concocter le dessin de notre nouvelle couverture. C'est un honneur que de compter cet artiste au rang de nos concitoyens et nous tenions encore une fois à le remercier pour son talent et sa disponibilité.

Nous n'oublions pas ici **Mme Jacqueline ROECKER** qui a assuré la traduction des articles en allemand, pendant toutes ces années pour le compte de notre journal. Encore Merci !

Nous remercions aussi la **Boulangerie LUDWIG**, et plus particulièrement notre chère **Titia**, d'avoir accepté de contribuer à la diffusion du nouveau journal en le mettant à disposition des villageois dans leur commerce.

De même, nous disons également merci au **Conseil de fabrique de l'Église** qui mettra à disposition des fidèles des exemplaires du HB lors des messes qui se tiennent dans notre église paroissiale.

Enfin, nos remerciements vont vers vous, chers lecteurs, pour votre fidélité et vos encouragements. Nous espérons que notre nouvelle formule vous conviendra et que, grâce au fait qu'il faudra aller chercher votre journal, vous aurez l'occasion de faire de belles rencontres sur la place du village !

Le Comité de Rédaction

Herbser blattel

est un
**Journal communal gratuit pour l'ensemble des citoyens de
HERBSHEIM**

(Abonnement possible pour les personnes extérieures :15 €/an à régler auprès du secrétariat de mairie)

✧ Il paraît, sauf exception, **tous les premiers samedis des mois pairs**

✧ Il est disponible à partir de ces dates :

à la **Mairie**

à la **boulangerie** (ouverte du lundi au samedi de 5h30 à 12h)

à l'entrée de l'**Eglise Paroissiale** les jours de messe

Il est également consultable sur le site de la commune : <http://www.herbsheim.fr/>

Prochaine parution : samedi 31 mars 2012

(date avancée en raison des fêtes de Pâques)

Date limite de remise des articles et publicités : mercredi 21 mars 2012

Pour l'envoi de vos articles et toutes questions techniques :

herbser.blattel@wanadoo.fr

Pour tout autre renseignement :

Mairie de Herbsheim

03 88 74 40 55

mairie.herbsheim@wanadoo.fr

ou auprès de l'un des membres du comité de rédaction :

Annette KOESSLER – Simone TROVALET – M-Reine DILLENSEGER

Christiane BETTINGER – M-Odile CHRIST – Annick HERRMANN

J-Jacques WINDENBERGER